

AVIS N° 208 - 2022 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU MALI

Emprunt obligataire
"ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032"

PREMIERE COTATION

Dans le but de mobiliser des ressources en vue d'assurer, le financement de certains investissements prévus au budget 2022, l'Etat du MALI, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032".

La diffusion des titres "ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 15 au 31 août 2022 inclus.

A l'issue de cette opération, 20 750 000 obligations "ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 207 500 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **07 septembre 2022**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 25 octobre 2022**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est **"EOM.08"**.

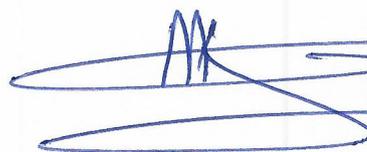
La Société de Gestion et d'Intermédiation SGI MALI est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "ETAT DU MALI 6,20 % 2022-2032".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI MALI : Boulevard Cheik Zayed, Immeuble Ali Baba, 2ème étage, Bureau 209-210, B.P. E 2477 Bamako, Tél : (223) 20 29 41 19 / 29 72, Fax : (223) 20 29 29 75, www.sgimali.com, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 octobre 2022

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

